REUNION DOCOB
REUNION DOCOB NATURA 2000 - VAL DE VILLE ET RIED DE LA SCHERNETZ
Groupe thématique « Milieux ouverts en montagne »
5 février 2013, 14h
Communauté de Communes du Canton de Villé (route de Villé, 67220 Bassemberg)

15 février 2013 (Rédaction : J-Ch. Dor)

Durée : 3h (14-17h)
Participation : 13 personnes
Présentation/animation : 2
J-Ch. Dor (écologue, CLIMAX), T. Froehlicher (Chargé de mission, Communauté de Communes du Canton de Villé).

Autres présents : 11
J.-M. Riebel (président du COPIL, Président de la Communauté de communes du Canton de Villé, Maire de St Maurice), A. Frantz (Maire de Villé), R. Rengert (Maire de Neuve-Eglise), G. Boudimbou (DDT Bas-Rhin), F. Martin (DDT Bas-Rhin), B. Burrus, Lauler, D. Lemaître, R. Marcot, J-L Parthonneau, M. Weissenbacher (Alsace Nature, Gepma).

Excusés : 3
J-B Gass, V. Garnero (CG67, DAERE) et P. Osswald (Chambre d'agriculture).

Ordre du jour, déroulement :
Présentation/discussion sur les objectifs et les actions envisagées.
A l'aide d'un support ppt, plusieurs aspects sont abordés

1. Présentation CLIMAX
La présentation (cf. ppt joint) comporte :

a. Le rappel des éléments importants du site ;
b. Les objectifs pour les espèces et habitats des milieux ouverts ;
c. Les outils N2000 à disposition ;
d. Exemples d'actions / Discussion (pistes d'actions).

Seuls les deux premiers points ont été abordés, suite à de nombreuses interventions au cours de l'exposé.
Plusieurs points ont notamment été soulevés, par les agriculteurs présents :
Les vergers avec la nécessité de créer une filière économique dans le secteur si l'on souhaite réhabiliter les nombreuses parcelles abandonnées ;
Les contrats MAE T sont discutés à travers l'intérêt pour certains agriculteurs de retarder des fauches au détriment du fourrage.
La manifestation annuelle Décibulles qui cause des problèmes sur les prairies Natura 2000 mais qui génère des entrées financières importantes. Par ailleurs, la manifestation est encadrée par le dispositif de l'évaluation des incidences (F. Martin).
Les agriculteurs s'inquiètent de la nécessité de faire des dossiers pour des extensions de bâtiments agricoles situés dans l'emprise Natura 2000. Ne faudrait-il pas prévoir un financement pour la prise en charge financière de ces études coûteuses pour un exploitant agricole ?

2. Suite à donner

Un compte-rendu de la réunion sera distribué aux participants pour validation.

La prochaine réunion de ce groupe de travail est prévue pour dans un mois environ.

Lors de cette réunion, le bureau d'études présentera des propositions de chartes et de contrats.